

## Modèles de textes sur les fractions pour le calendrier du recyclage

Auteurs: Swiss Recycling, Office pour les déchets, les eaux, l'énergie et l'air du canton de Zurich (ODEEA)

Plus d'infos:

- Guide calendrier du recyclage
- Bouche-trou calendrier du recyclage

**Les textes qui suivent sont des propositions pour le calendrier du recyclage et devraient être adaptés aux particularités locales. Par ailleurs, les différentes réglementations varient d'un canton à l'autre.**

Tous les pictogrammes de déchets courants peuvent être téléchargés dans divers formats sur [www.swissrecycling.ch/fr/prestations/pictogrammes](http://www.swissrecycling.ch/fr/prestations/pictogrammes).



### Aluminium et emballages en alu

Les canettes en alu, les barquettes d'aliments pour animaux, les tubes pour denrées alimentaires (même pas vides), les barquettes de menu, les feuilles et tous les autres emballages portant le signet de l'alu à recycler, ainsi que les morceaux d'aluminium de plus petite taille ont leur place dans la collecte sélective.

N'ont rien à faire dans la collecte de l'alu mais bien plutôt dans les déchets ménagers les emballages composites tels que les sachets de soupe ou de purée, les sachets d'aliments pour animaux, les papiers du beurre, les feuilles d'aluminium plastifiées, etc.

Les bombes aérosols, même vides, vont dans les déchets spéciaux.

Les capsules en aluminium doivent être éliminées via leur propre système de collecte.



### Aluminium et tôle d'acier

Collecte commune d'emballages en tôle d'acier et en aluminium, tels que les boîtes de conserve, les boîtes à ouverture facile et à couvercle charnière, les fermetures et couvercles, ainsi que les canettes en alu, les barquettes d'aliments pour animaux, les tubes pour denrées alimentaires (même pas vides), les barquettes de menu, les feuilles et tous les autres emballages portant le signet de l'alu ou de la tôle d'acier à recycler. Ainsi que les petites pièces en aluminium et en tôle d'acier.

N'ont rien à faire dans la collecte mais bien plutôt dans les déchets ménagers les emballages composites tels que les sachets de soupe ou de purée, les sachets d'aliments pour animaux, les papiers du beurre, les feuilles d'aluminium plastifiées, etc. Les bombes aérosols, les cartouches d'imprimante, les boîtes de peinture et de vernis, même vides, vont dans les déchets spéciaux.

Les capsules en aluminium doivent être éliminées via leur propre système de collecte.

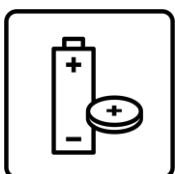


## Capsules en aluminium

Les capsules en aluminium (capsules Nespresso, Special.T) doivent être éliminées dans des conteneurs de collecte spécialement identifiés. Elles peuvent aussi être déposées gratuitement dans les boutiques Nespresso et chez les partenaires commerciaux de Nespresso ([www.recycling-map.ch](http://www.recycling-map.ch)) ou être éliminées via Recycling@Home, un service en collaboration avec la Poste.

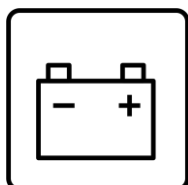


Les capsules en aluminium n'ont rien à faire dans la collecte sélective de l'aluminium ou de la tôle d'acier en raison de leur teneur élevée en matières organiques (marc de café).



## Piles

Les piles d'appareils (piles de ménage et piles bouton ?) de radios, appareils photo, montres bracelets, jouets, etc. doivent être retournées. De nombreuses communes collectent les piles. On peut aussi les ramener aux points de collecte des commerces qui les vendent. Elles sont reprises gratuitement et sans obligation d'achat, puisqu'une taxe d'élimination anticipée a déjà été prélevée lors de l'achat.



Les batteries de véhicules («batteries de voitures») doivent être ramenées aux commerces spécialisés ou aux entreprises d'élimination autorisées. Le commerce est tenu de les reprendre gratuitement, pour autant que ce type de batterie figure dans son assortiment.



## Déchets biodégradables ompostage décentralisé

Les déchets de cuisine et de jardin devraient si possible être compostés sur place. Informations plus détaillées sur [www.kompost.ch](http://www.kompost.ch) ou [www.compostage.org](http://www.compostage.org). La commune offre des conseils gratuits en matière de compostage et un service de broyat.

### Selon le type de valorisation des biodéchets:

#### Dans une installation de méthanisation

Pas de cendres. *Voir avec le receveur s'il accepte ou non les sachets compostables et/ou la vaisselle compostable !*

#### Dans les compostières

Pas de cendres, pas de restes de repas cuits, pas de litière pour chat, pas d'os, pas de viande, pas de poisson. *Voir avec le receveur s'il accepte ou non les sachets compostables et/ou la vaisselle compostable !*

#### Dans les compostages en bords de champs

Pas de déchets de cuisine, pas de cendres, pas de litière pour chat. *Voir avec le receveur s'il accepte ou non les sachets compostables et/ou la vaisselle compostable.*



## CDs et DVDs

### Reprise gratuite via les commerces

Reprise gratuite dans les points de vente, même sans nouvel achat.

-Les CDs et les DVDs peuvent être remis gratuitement dans les points de vente de la Migros ou comme d'habitude dans un point de reprise licencié SWICO ([www.swicorecycling.ch](http://www.swicorecycling.ch), tél. 044 / 446 90 94).



## Appareils électriques ou électroniques

### Reprise gratuite via les commerces

Tous les appareils électriques et électroniques et leurs accessoires peuvent être ramenés gratuitement dans les commerces qui vendent le même type d'appareils. Aussi sans nouvel achat et indépendamment de la marque.

### Retour gratuit en passant par les centres de remise Swico et SENS

Les appareils de bureautique et de communication, tels qu'ordinateurs portables, imprimantes, téléphones, téléphones portables, accessoires, CDs et les appareils d'électronique de divertissement tels que TV, radios, playstations, caméras et appareils photo peuvent être remis à un centre de remise licencié Swico ([www.swicorecycling.ch](http://www.swicorecycling.ch), tél. 044 / 446 90 94).

Les petits et gros appareils ménagers, les appareils électroniques de bricolage, de jardin et de loisirs, les jouets à propulsion électrique ainsi que les lampes et les luminaires peuvent être remis gratuitement à un centre de reprise SENS certifié ([www.eRecycling.ch](http://www.eRecycling.ch), tél. 043 / 255 20 00).

### Enlèvement contre rétribution

Tous les appareils électriques et électroniques sont enlevés à domicile sur commande moyennant une taxe de transport (CDS Cargo Domizil AG, tél. 031 / 385 93 93 (centrale à Berne), [info@cargo-domizil.ch](mailto:info@cargo-domizil.ch)).



## EPS mousse dure de polystyrène expansé (Styropor, Sagex)

### Remise gratuite via les commerces (*picto commerce ajouté*)

Les matériaux d'emballage encombrants en EPS (Sagex, Styropor, etc.) qui ne passent pas dans un sac à ordures de 35 litres peuvent être laissés gratuitement au magasin ou y être retournés ultérieurement.

### Si pas de collecte sélective par la commune:

Réutiliser directement les matériaux d'emballage en EPS (Sagex, Styropor, etc.) ou les éliminer avec les ordures ménagères.

### Si collecte par la commune:

Seules les pièces moulées propres en EPS (Sagex, Styropor, etc.) vont dans la collecte sélective. Les chips doivent être éliminés avec les ordures ménagères ou réutilisés directement.





## Véhicules

### En cas de nouvel achat

Les véhicules usagés tels qu'autos, cyclomoteurs et vélos peuvent être retournés dans n'importe quel point de vente, en cas de nouvel achat d'un véhicule comparable, indépendamment de la marque.

### Pas de nouvel achat

Sans nouvel achat, les véhicules usagés peuvent uniquement être retournés dans les points de vente de la marque correspondante.



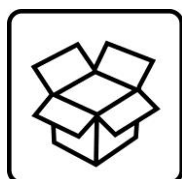
## Verre

Le verre d'emballage tel que les bouteilles pour boissons et les récipients alimentaires va dans les conteneurs de collecte, trié selon les couleurs. Ce qui n'est ni blanc ni brun doit être collecté avec le verre vert. Fermetures métalliques dans l'alu / la tôle d'acier et ampoules dans les ordures ménagères. N'ont rien à faire dans la collecte du verre, mais bien plutôt dans les déchets d'extraction (gravats) les verres à boire et en cristal, la porcelaine, la céramique, les vitres, les miroirs, les pare-brise de voiture, l'argile.



## Bouteilles entières

Bouteilles de vin vertes de 7 dl et bouteilles de champagne



## Carton

La collecte du carton comprend le carton ondulé et tous les types d'emballages en carton non couché tels que les boîtes, les cartons pour fruits et légumes, etc. Le carton encrassé ou couché (par ex. carton de boissons) doit être éliminé avec les ordures ménagères.

### Reprise gratuite via les commerces

Les emballages encombrants en carton qui ne passent pas dans un sac à ordures de 35 litres peuvent être laissés gratuitement au magasin ou y être retournés ultérieurement.



## Ordures ménagères

Les déchets urbains combustibles non recyclables tels que les matières plastiques, le bois, les emballages composites, les couches, le fumier de petits animaux herbivores, la litière pour chats, les ampoules (cf. lampes à décharge), etc. doivent être éliminés avec le ramassage des ordures ménagères.



## Objets encombrants

### En cas de nouvel achat

Les objets encombrants tels que les skis, les pianos, les meubles et les tapis peuvent être remis pour élimination au point de vente en cas d'achat simultané d'une marchandise comparable, et ce quelle que soit la marque. Le commerce peut exiger une rémunération pour cela.

### Pas de nouvel achat

Sans nouvel achat, le commerce n'a aucune obligation de reprise. La commune offre une collecte d'objets encombrants pour les objets encombrants combustibles.



## Matières plastiques

Il existe des collectes sélectives pour les bouteilles pour boissons en PET, les bouteilles blanches en PE à usage alimentaire, les bouteilles en plastique vides de produits cosmétiques, détergents et nettoyeurs, ainsi que pour les bouteilles d'engrais et l'EPS (Styropor, Sagex).

Tous les autres déchets ménagers en plastique doivent être éliminés avec les ordures ménagères.



## Lampes et luminaires

Les lampes et les luminaires (lampes fluorescentes, tubes fluorescents, lampes à économie d'énergie, lampes à vapeur de mercure/sodium, lampes LED) sont soumis à la taxe anticipée de recyclage. Ils contiennent des matières premières précieuses qui peuvent être réutilisées et des polluants qui doivent être éliminés correctement lorsque le produit arrive en fin de vie.

Ils peuvent être retournés gratuitement aux points de vente correspondants ou à un point de collecte SENS ([www.erecycling.ch](http://www.erecycling.ch), tél. 043 / 255 20 00) indépendamment d'un nouvel achat. Veuillez les retourner toujours intacts, car sinon des gaz toxiques s'en échappent. Les ampoules courantes vont dans les ordures ménagères.



## Métaux

Tous les types de métaux (étagères, étendages, cadres de vélos, poêles, etc.) vont dans la collecte sélective. Les petites pièces en tôle d'acier / fer blanc et aluminium sont collectées séparément des autres métaux.



## Déchets d'extraction (gravats)

Les déchets d'extraction comprennent le verre plat (fenêtres, miroirs), la vaisselle (céramique, porcelaine, verres), les vases, les pots de fleurs (argile, Eternit), les pierres, les dalles de jardin et autres déchets similaires



## Huile

L'huile alimentaire (huile et graisse d'origine animale et végétale) et l'huile minérale (huile de moteur et de boîte à vitesse) vont dans la collecte sélective de la commune. L'huile usagée ne doit en aucun cas être déversée dans les égouts. In die Separatsammlung der Gemeinde gehören Speiseöl (Öle und Fette tierischer und pflanzlicher Herkunft) und Mineralöl (Motoren- und Getriebeöl). Altöl darf auf keinen Fall über die Kanalisation entsorgt werden.



## Papier

Les journaux, revues, livres de poche, pages de livre sans reliure, annuaires téléphoniques, prospectus sans enduction, enveloppes (à fenêtre), etc. sont considérés comme du vieux papier. N'ont rien à faire dans la collecte sélective, mais bien plutôt dans les ordures ménagères, le papier hygiénique, les serviettes en papier, le papier de ménage et les couches.



## Bouteilles pour boissons en PET

Les bouteilles pour boissons en PET doivent être retournées aux points de vente. Etant donné qu'on fabrique de nouvelles bouteilles à partir des vieilles bouteilles, seules les bouteilles pour boissons en PET munies du logo PET-Recycling peuvent être recyclées. Toutes les autres bouteilles en plastique (par ex. de shampoing, de détergent ou de lait) peuvent être retournées séparément aux points de vente de la Migros.



## Bouteilles en plastique

Les bouteilles en plastique vides de produits cosmétiques, détergents et nettoyants ainsi que les bouteilles d'engrais peuvent être retournées aux points de vente de la Migros. Les bouteilles de lait PE blanches peuvent être retournées gratuitement dans de nombreux points de vente du commerce.



## Pneus

Les pneus doivent être rapportés à un fabricant ou un commerçant de la marque correspondante. En cas d'achat simultané de nouveaux pneus, les commerçants doivent reprendre les pneus de n'importe quelle marque.





## Déchets spéciaux

### Retour via les commerces

Les petites quantités de déchets spéciaux des ménages, comme les peintures, les vernis, les dissolvants, les produits chimiques, les produits phytosanitaires (produits gén. munis d'un symbole de danger) et les thermomètres au mercure peuvent être retournés gratuitement aux points de vente des produits en question, indépendamment d'un nouvel achat. Les points de vente reprennent également les médicaments qui ne sont plus utilisés ; ils peuvent exiger une rémunération pour cela.



### Reprise gratuite lors d'actions de collecte mobiles (ici pour le canton de Zurich par exemple)

Les déchets spéciaux des ménages jusqu'à maximum 20 kg par personne et par année peuvent aussi être amenés gratuitement aux actions de collecte mobile des communes (déchetterie mobile pour déchets spéciaux) ou auprès des centres de collecte des déchets spéciaux cantonaux. Il existe des points de collecte pour l'huile usagée à disposition toute l'année dans toutes les communes, raison pour laquelle la déchetterie mobile pour déchets spéciaux n'accepte pas l'huile usagée.



## Tôle d'acier

Les emballages en tôle d'acier tels que les boîtes de conserve, les boîtes à ouverture facile et à couvercle charnière, les fermetures et couvercles, et tous les autres emballages avec système de recyclage de la tôle d'acier, y compris les petites pièces en tôle d'acier.

Les bombes aérosols, les cartouches d'imprimante, les boîtes de peinture et de vernis, même vides, vont dans les déchets spéciaux



## Textiles et chaussures

Sont collectés les vêtements et chaussures propres et qui peuvent encore volontiers être portés, le linge de table, de maison et de lit, les ceintures, les sacs, les édredons et les animaux en peluche, le tout dans des sacs bien ficelés. Pas de jouets ! Les textiles déchirés et sales ainsi que les chaussures isolées vont dans les ordures ménagères.



## Déchets animaux

Les déchets carnés (abats, os, matières grasses) et les sous-produits d'abattoir (peaux, soies, plumes) vont dans le centre de collecte de la commune. Les cadavres d'animaux jusqu'à 200 kg doivent également être remis au centre de collecte communal ou à l'équarisseur. Les animaux (domestiques) isolés morts jusqu'à 10 kg peuvent aussi être enterrés sur un bien-fonds privé ; ils doivent être recouverts d'au moins 50 cm de terre.





Swiss Recycling  
Obstgartenstrasse 28  
8006 Zürich  
Tel. 044 342 20 00  
info@swissrecycling.ch  
www.swissrecycling.ch

**Il n'existe pas  
de  
pictogramme**

## **Emballages**

Les emballages encombrants et inutiles peuvent être laissés gratuitement au magasin. Les emballages encombrants qui ne passent pas dans un sac à ordures de 35 litres peuvent aussi être ramenés ultérieurement au point de vente.